

Sire,
Messieurs les ministres,
Chers collègues,
Mesdames, messieurs,
Cher Monsieur Vandeveld,

Lorsque nous avons entrepris nos études de droit, nous sommes tous tombés dans une marmite de potion magique dont les ingrédients étaient les *Codes belges*, la *Pasinomie*, la *Pasicrisie*, le *Répertoire pratique de droit belge*, le De Page, le Van Ryn et Heenen et quelques autres. Etions-nous conscients que derrière tout cela il y avait la maison Bruylant ? J'en doute. C'est en travaillant sous la direction du Professeur Ganshof van der Meersch, que j'ai appris qu'il n'y avait qu'un seul éditeur juridique de renom en Belgique : les Editions Bruylant. On ne discutait pas les jugements de Monsieur Ganshof. Aussi, quelques années plus tard, je n'eus qu'une résolution : éveiller l'oreille musicale du directeur général, Monsieur Jean Vandeveld, au chant des sirènes du droit international.

Je devais essayer quelques revers. Partant du principe que le droit international public faisait partie du droit belge, mais que les Belges ne le savaient pas, la meilleure façon de prouver cette existence c'était de faire entrer cette discipline dans le temple : les Codes Bruylant. J'essayai d'en convaincre Jean Vandeveld. Ce qui signifiait aussi d'avoir l'accord de Jean Masquelin, qui avait fort opportunément écrit un ouvrage sur les traités internationaux. Hélas, le projet ne put se réaliser. Lesdits codes ne pouvaient comporter que des textes de droit positif belge. Or, il me paraissait indispensable pour un enseignement de la matière, d'insérer des textes de droit coutumier, de nombreux traités non encore ratifiés ou non encore entrés en vigueur ou des résolutions significatives de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Quelques années plus tard, j'eus la satisfaction de constater que la graine avait germé et qu'un code de droit international avait sa place dans la prestigieuse collection. La version plus complète, pour les étudiants, devait être réalisée à partir de 2003, par les Editions Bruylant dans la collection Code en poche par Eric David et Cédric van Assche.

[J'essayai aussi de pénétrer le *Répertoire pratique de droit belge* avec un volume consacré au droit international, mais, "encore raté" comme disait un personnage et un perroquet de *l'Oreille cassée*, la collection n'acceptait pas des traités aussi amples et les divers chapitres de droit international ne pouvaient trouver leur place dans les volumes que par ordre alphabétique]

J'eus plus de chance avec la *Revue belge de droit international*, créée en 1965 et reprise par les Editions Bruylant en 1976 et qui y fêtera j'espère dans deux ans ses 50 ans d'existence. Puis avec la "Collection de droit international" qui, à partir du 10^e volume en 1981, parut avec le label Bruylant. On en est aujourd'hui au 77^e volume.

Ce faisant, la relation avec Jean Vandeveld était devenue une féconde amitié faite de confiance mutuelle. Ayant pris goût au droit international, Jean se montra en phase avec la fulgurante ascension de ce droit polymorphe. Le catalogue Bruylant en fait foi.

De nombreux titres s'attachent aux fondamentaux : le Code en poche *Droit international public* précité; le *Dictionnaire de droit international* (publié sous les auspices de l'Agence universitaire francophone), le *Bréviaire de jurisprudence internationale* (Giovani di Stefano - Neuchatel) et Gionata Buzzini(Nations Unies), une série d'ouvrages de Robert Kolb (Faculté de droit de Genève) sur la théorie ou la philosophie du droit ainsi que sur les cours généraux de l'Académie de droit international, l'ouvrage d'Emmanuelle Jouannet (Paris I Panthéon Sorbonne) sur *le droit international libéral-providence*.

Ensuite un très grand nombre de titres couvrent les chapitres traditionnels du droit international : les sources : coutume, traité (on épinglera le volumineux commentaire de la convention de Vienne dirigé par Olivier Corten et Pierre Klein), les relations diplomatiques, la responsabilité internationale (la belle thèse de Pierre d'Argent sur les réparations de guerre), la reconnaissance d'Etat, la succession d'Etat, les immunités, etc.

Le domaine du droit international en cinquante ans s'est subdivisé en une série de matières spéciales : droit de l'environnement, droit de la mer, droit du commerce international et de la mondialisation, droits de l'homme, droit des conflits armés, droit international pénal, droit international humanitaire etc. Pour toutes ces matières, Jean Vandeveld s'est entouré de tout un conseil scientifique informel de professeurs et spécialistes qui le confortent sur la qualité scientifique des manuscrits qui débouchent de toutes parts.

Cette qualité et la diffusion internationale des ouvrages attire de plus en plus d'universitaires français, suisses, espagnols, canadiens, des pays d'Afrique francophone. En témoignent diverses collections présentes au catalogue relevant du droit international : le droit des organisations internationales (dirigée aujourd'hui par Vincent Chétail, professeur à l'Institut des hautes Etudes internationales de Genève), les droits de l'Homme et le droit humanitaire via le

CREDHO des Universités de Rouen et Paris Sud (dirigée par Paul Tavernier), la Mondialisation et le droit international (dirigée par François Crépeau de l'Université McGill), la collection du CERIC d'Aix-en-Provence « A la croisée des droits » dirigée par Rostane Mehdi) - *tempus fugit* - j'en passe ...

De nombreux mélanges ont aussi été publiés rue de la Régence : Henri Rolin, Walter Ganshof van der Meersch, Boutros Boutros Ghali, François Rigaux, Jean-Pierre Cot, Jean Siotis, Hector Gros Espiel, Daniel Vignes, Jean-François Guilhaudis, Paul Tavernier et bien d'autres, dont j'ai l'honneur d'être.

On mesure combien les éditions Bruylant ont investi toutes les conquêtes du droit international. Elles sont ainsi devenues – à côté de Pedone à Paris - un des plus grands éditeurs de la francophonie dans le domaine du droit international.

Tout ceci, on le doit à la personnalité attachante de Jean Vandeveld, le grand architecte de cet univers familial. On ne sait comment le décrire : alliant l'esprit d'entreprise et le flair pour le choix de ses collaborateurs, de nouveaux auteurs et d'oeuvres qui comptent. Chacun apprécie ses qualités humaines : sa droiture, sa convivialité, sa gouaille Bruxelloise qui cache un fin renard et un coeur d'or, sa diplomatie à la belge, déployant une incroyable énergie, portant la bonne parole dans les foires aux livres aux quatre coins du monde, vous appelant au téléphone aux heures les plus inattendues avec un amical : “je ne te dérange pas ?” . Jean Vandeveld, emmenant ses auteurs à la foire au livre à Beyrouth et à Damas dans un moment de paix, un superbe voyage qui alliait subtilement science juridique, affaires et amitié que Francis Delpérée et moi ne sommes pas près d'oublier. Merci Jean.